

Préavis N°1261 / 2019
au Conseil Communal

**Demande de financement pour les
deux dernières phases du projet
« Quartiers Solidaires »**

Table des matières

1. Préambule	3
2. Objet du préavis.....	3
3. Suite du projet en 2019.....	4
4. Programme et déroulement du projet en 2020 et 2021	6
5. Financement, amortissement et charges financières	9
6. Conclusions	10

Au Conseil communal de Lutry,
Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

1. Préambule

Le Conseil communal a adopté le préavis municipal n° 624/2018 du 27 mars 2017 autorisant la Municipalité à initier un projet de « Quartiers Solidaires » à Lutry lors de sa séance du 1^{er} mai 2017.

La première phase dite de diagnostic a permis d'établir un état des lieux de la qualité de vie des seniors au travers d'entretiens individuels conduits par des professionnels de l'Unité Travail Social Communautaire (UTSC) de Pro Senectute, ainsi que par des habitants.

Les habitants ont également été impliqués directement dans un groupe qui s'est réuni à 12 reprises de mars à novembre 2018. Les membres du groupe habitants ont pris une part active au forum qui a réuni plus de 200 personnes, le 8 septembre 2018 à la salle du Grand-Pont.

Le Conseil a été renseigné de manière exhaustive sur l'avancement du projet de « Quartiers Solidaires » par les communications municipales n° 624 / 2018 et 629 /2019, ainsi que par la publication du Rapport du diagnostic communautaire de Lutry du 1^{er} décembre 2017 au 30 novembre 2018 sur le site Internet communal.

2. Objet du préavis

Lors de l'adoption du budget 2019, en séance du 8 décembre 2018, le Conseil a demandé à la Municipalité de présenter un préavis portant sur le financement des 2 dernières années du projet de « Quartiers Solidaires ».

Le but du présent préavis est de finaliser le projet « Quartiers Solidaires » pour les années 2020 et 2021.

Il renseignera également le Conseil sur son avancement durant l'année 2019.

3. Suite du projet en 2019

Pour l'année 2019, la phase de Construction, qui a débuté le 1^{er} décembre 2018, a bien avancé et se terminera le 30 novembre 2019.

Son financement est garanti dans le cadre du budget 2019 où un montant de Fr. 107'000.- a été inscrit à la rubrique 711.3655.12 Subvention « Quartiers Solidaires ».

Les différentes activités en cours ou déjà réalisées cette année sont décrites dans le document ci-après de l'UTSC de Pro Senectute :

Groupe habitants

Dynamique et fonctionnement du groupe

Depuis le lancement du «Quartiers Solidaires» en janvier, les séances du «Groupe Habitants» ont lieu toutes les 3 semaines (8 séances au total). Chaque séance réunit entre 15 et 35 personnes. Depuis, le lancement des activités, le groupe s'est stabilisé à une vingtaine de participant-e-s par séance ce qui facilite le travail d'animation et les échanges entre habitant-e-s.

Participation accrue au contenu du «Groupe Habitants» via 2 points spécifiques de l'ordre du jour :

- Nouvelles de Lutry : les habitant-e-s partagent des informations sur l'offre en activités ou sur des nouvelles de la commune. Cette courroie d'information fonctionne très bien.*
- Nouvelles des activités : les habitant-e-s impliqué-e-s dans les différents groupes d'activités relaient au «Groupe Habitants» les nouvelles, font un retour sur les événements passés, etc.*

Les liens entre les membres du groupe se développent beaucoup. Il y a beaucoup d'entraide (co-voiturage, aide déménagement). Volonté forte de développer une identité commune et propre.

Les partenaires du «Groupe Ressources» viennent présenter leurs activités lors des séances du «Groupe Habitants», ce qui favorise la connaissance de ce qui existe déjà.

Lancement des premières activités

- Jeux : un mardi par mois de 14h à 16h au local de la Péraulaz les seniors qui le souhaitent se retrouvent pour partager un moment ludique et découvrir de nouveaux jeux. En avril et mai 6 à 8 personnes ont participé.*
- Marches : le premier lundi après-midi du mois, deux membres du «Groupe Habitants» proposent des balades dans la région. Les participant-e-s doivent s'inscrire et un système de co-voiturage est proposé. Après deux premières sorties dont le niveau a été jugé un peu difficile, les responsables ont revu le niveau « à la baisse ».*
- Cyber-Café : un vendredi par mois, plusieurs bénévoles se mettent à la disposition des seniors qui ont des questions ou des problèmes avec leurs ordinateurs, tablettes ou téléphones portables. Les deux premières rencontres se sont déroulées dans une ambiance très informelle et sympathique et ont réuni une quinzaine de personnes.*

- *Visites d'exposition* : le groupe souhaite organiser une sortie tous les trois mois pour découvrir des expositions ou des musées. En mai, la première sortie, à Gianadda a réuni 28 participant-e-s. Une habitante, très investie dans le projet, a élaboré le programme, réunit les inscriptions et organisé les co-voiturages.
- *Café-rencontre* : le café-rencontre a un succès grandissant, réunissant entre 20 et 30 participant-e-s chaque mercredi. L'alternance entre une rencontre dans le bourg et une rencontre à Corsy permet un trait d'union entre les différentes parties de la commune. Un petit groupe décoration a réalisé un collage sur le thème des saisons pour égayer le local de Corsy, d'autres projets suivront, notamment la décoration d'une cabine téléphonique en boîte d'échange de livres.

Forum du 18 mai et lancement des groupes de travail

Le «Groupe Habitants» a estimé que le fait de prévoir un nouveau forum en mai était prématuré. Le travail de priorisation a donc été mené dans le groupe et cinq groupes de travail ont été créés :

- *Isolement et entraide* ; 3 personnes.
- *Liens interculturels et intergénérationnels* ;
- *Logements et aménagements urbains* ;
- *Environnement* ; 6-7 personnes : priorités pollution lumineuse, gestion des déchets (manifestations), gaspillage alimentaire ;
- *Covoiturage, transports publics, sentiers*.

Le 18 mai a été transformé en événement festif pour faire découvrir le local de la Péraulaz. Une soixantaine de personnes étaient présentes. Le «Groupe Habitants» tire un bilan positif de la journée.

Groupe ressources

Fonctionnement et dynamique du groupe

Depuis le début du «Quartiers Solidaires», 2 séances ont été organisées. Les partenaires font un bilan très positif du diagnostic. Pour la suite du «Quartiers Solidaires», les attentes suivantes ont été formulées :

- *Informations réciproques entre les deux groupes* ; participation des habitants au «Groupe Ressources», présentation de leurs prestations lors du «Groupe Habitants» ;
- *Projets concrets sur le terrain* ;
- *Créer des liens entre les deux groupes - séance commune en automne*.

Les partenaires se sont bien impliqués pour la fête du 18 mai. Bonne collaboration avec la Paroisse protestante pour la salle, avec les services communaux (communication dans l'Echomunal), le CMS et l'Association sociale régionale (ASR) de Pro Senectute Vaud.

Plusieurs pistes concrètes de collaboration sont à explorer en fonction des résultats des groupes de travail :

- *Journée de la mobilité à l'école avec l'Association des parents d'élèves (APE)* ;
- *Bibliothèque* ;
- *Festi'Lu* ;
- *Centre médico-social (CMS)*.

4. Programme et déroulement du projet en 2020 et 2021

Au vu de l'avancement de la phase de Construction et de la grande implication du « Groupe Habitants », il sera possible de finaliser le processus « Quartiers Solidaires » sur 4 ans au lieu de 5 ans.

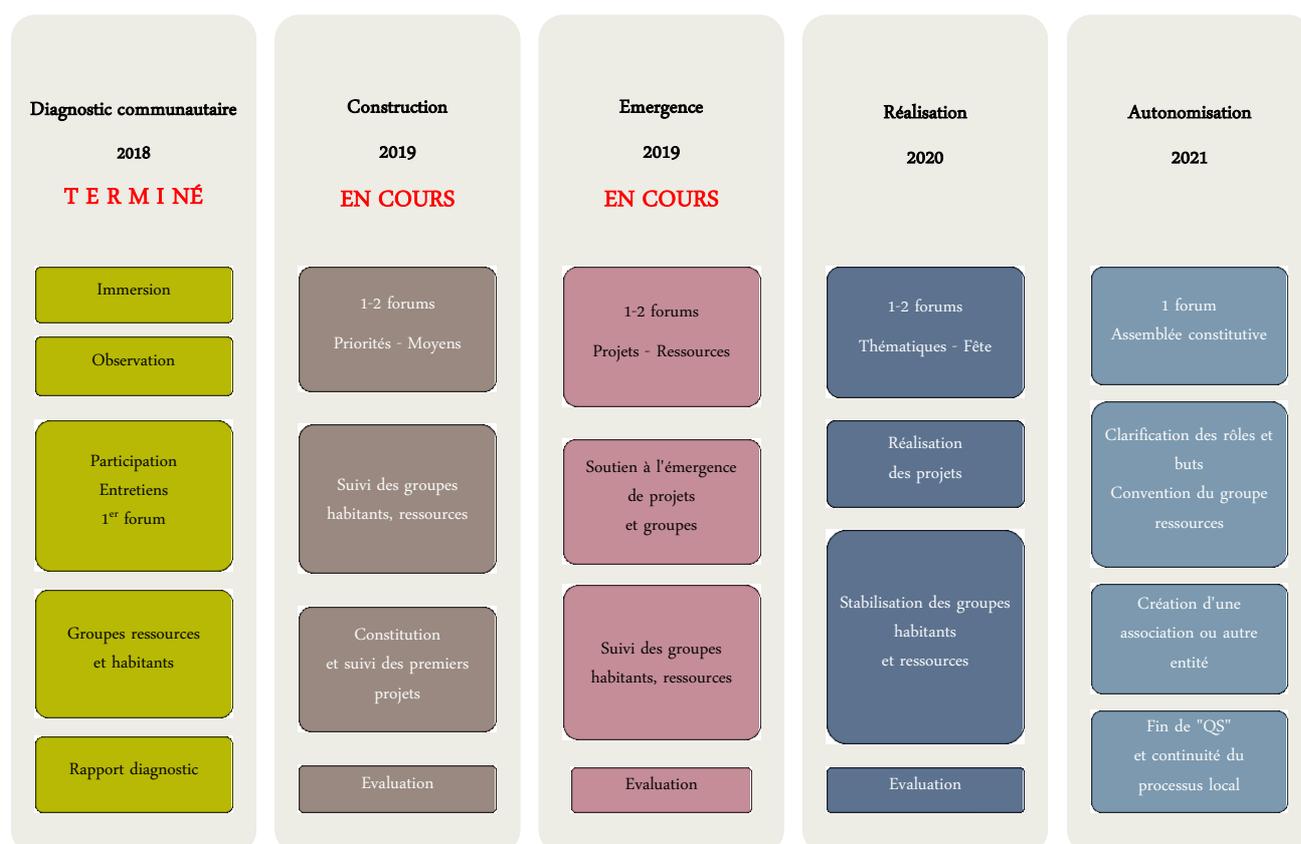


Schéma récapitulatif des phases successives du processus « Quartiers Solidaires » à Lutry

Pour les 2 prochaines années, il s'agira de concrétiser sur le terrain la réalisation des différents projets proposés par le « Groupe Habitants » et de les développer en collaboration avec l'ensemble des habitants intéressés par la démarche sur l'ensemble de la Commune.

A la fin de chaque phase, une évaluation est réalisée par l'UTSC de Pro Senectute. La phase d'Autonomisation est importante pour la suite du processus car elle permettra au « Groupe habitants » de se constituer en association et de devenir indépendant et de porter le projet de « Quartiers Solidaires » sans l'appui direct de Pro Senectute.

Ces phases successives sont décrites dans le tableau ci-après :

Phase Objectif général	Objectif spécifique Quoi ?	Actions Comment ?	Résultats visés
Réalisation Stabiliser la communauté	Renforcer la cohésion et la collaboration au sein du GH	Organiser des événements rassembleurs et festifs (conférences, rendez-vous conviviaux réguliers)	<ul style="list-style-type: none"> – Développer le sentiment d'appartenance à la communauté – Prévenir les conflits interpersonnels
	Promouvoir l'identité de la communauté	Organiser des activités permettant de donner une visibilité (logo, goodies, activités créatives) et/ou de raconter l'histoire du projet (journal de quartier, projet photographique, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> – Favoriser la poursuite du projet et l'ouverture aux autres en ancrant son identité
Réalisation Développer de nouvelles activités	Favoriser l'ouverture de la communauté	Organiser des activités nouvelles, à l'attention de personnes qui ne se sont pas encore intéressées au projet	<ul style="list-style-type: none"> – Intégrer de nouvelles personnes au projet, notamment des personnes isolées ou vulnérables – Favoriser la créativité des membres du GH
		Organiser un forum interactif ou une autre activité ouverte sur l'extérieur	<ul style="list-style-type: none"> – Consolider la présence du projet dans le quartier ou la commune – Renforcer la confiance des membres du GH, en vue de l'autonomisation du projet
Autonomisation Planifier la structure et les rôles	Organiser le processus d'autonomisation	Etablir un planning Constituer des GT ad hoc	<ul style="list-style-type: none"> – Garantir un fonctionnement communautaire et participatif dans le processus d'autonomie
	Choisir la forme de la future structure (associative ou autre)	Présenter les alternatives Rédiger les statuts Choisir un nom	<ul style="list-style-type: none"> – Donner aux habitants la maîtrise et la responsabilité des choix
	Déterminer les rôles et responsabilités et tâches de la future structure	Etablir un organigramme des tâches à assumer, avec possibilité pour chacun de s'annoncer pour l'une ou l'autre tâche	<ul style="list-style-type: none"> – Favoriser une structure de décision partagée – Répartir les tâches harmonieusement, en fonction des envies et compétences des membres du GH

<p>Autonomisation</p> <p>Constituer la structure et clôturer le projet</p>	<p>Définir la poursuite des collaborations avec les partenaires du projet</p>	<p>Etablir une convention du « groupe ressources » formalisant les engagements respectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Pérenniser le fonctionnement de la structure et l’engagement des partenaires à son égard
	<p>Constituer la structure</p>	<p>Assemblée constitutive, avec adoption des statuts</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Garantir l’existence à long terme de la structure issue du projet – Donner un cadre légal aux relations avec la Municipalité, permettant cas échéant l’octroi de subventions
	<p>Clôturer le projet</p>	<p>Organiser la séance de passation</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Remercier tous les acteurs du projet – Donner de la visibilité à la nouvelle structure (association ou autre) constituée – Officialiser le retrait de l’équipe de projet de Pro Senectute Vaud

5. Financement, amortissement et charges financières

Détail des coûts du projet « Quartiers solidaires » pour les deux dernières années 2020-2021 :

Budget annuel					
Fonction	Charges du poste	Taux	Mois	Coût	Remarques
Animateur	152'300	70%	12 mois	106'610	Salaires, charges sociales et frais généraux
Assistant	106'400	50%	12 mois	53'200	Idem
Animation				10'000	
Total des coûts				169'810	
Part communale 60% s/169'810				101'886	
Encadrement à charge de la commune				5'000	Postes d'encadrement de l'UTSC hors subventionnement du Canton
Total part communale par année				106'886	(arrondi 107'000)

Le projet de « Quartiers solidaires » est subventionné par le Canton à hauteur de 40% des coûts, soit Fr. 67'924. La Commune en assume le 60% auquel s'ajoute Fr. 5'000 pour l'encadrement par Pro Senectute hors subventionnement cantonal.

Il est donc proposé au Conseil communal de financer les 2 dernières phases du projet de « Quartiers Solidaires » sous la forme d'un crédit d'investissement d'un montant total de Fr. 213'772, soit 2 fois Fr. 106'886, arrondi à **Fr. 214'000**.

Ce crédit sera financé par la trésorerie courante de la Bourse communale et amorti directement par le fonds de réserve pour investissements futurs (9282.900) dont le montant à disposition s'élève à près de 15 millions.

Compte tenu du mode de financement choisi, aucune charge n'affectera les exercices à venir.

6. Conclusions

Fondés sur ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Lutry

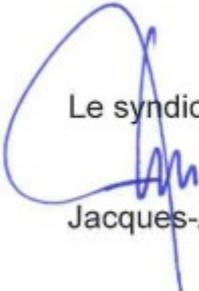
vu le préavis municipal no 1261 / 2019,

ouï le rapport de la Commission désignée pour examiner cet objet

décide

- I. D'accorder les crédits nécessaires pour les deux dernières phases du projet « Quartiers Solidaires », soit :
 - la somme de Fr. 214'000.- pour 2020 et 2021
- II. D'admettre le mode de financement proposé.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

 Le syndic Jacques-André Conneret		 Le secrétaire adjoint Georges Croisier
--	---	---

Adopté en séance de Municipalité du 15 juillet 2019

Municipale déléguée : Mme Claire Glauser